FRC. 17 00.1.
Case
FRC
14434

DISCOURS

Prononcé le 15 Octobre 1788, au Parlement de Dijon, Chambres aſſemblées, par M. Bergier, Lieutenant Criminel du Bailliage & Siege Préſidial de la même Ville.

MESSIEURS,

Nous venons témoigner notre reconnoiſſance à des Magiſtrats que la Province chérira éternellement comme les zèlés défenſeurs de ſes privileges, & le vrai conſeil du Roi.

C'eſt par votre courage & par vos vertus que la vérité eſt parvenue au pied du Trône; c'eſt à vos ſollicitudes que nous devons l'anéantiſſement d'un ſyſtême qui tendoit à enchaîner la Nation, à porter le trouble dans les propriétés, & à affoiblir, s'il eût été poſſible, notre amour pour le plus juſte & le meilleur des Rois.

THE NEWBERRY
LIBRARY

Soutenus par vos exemples, inviolablement attachés à vos principes, jamais on n'auroit vu les Officiers du Préſidial de cette Ville, conſentir à s'élever ſur les ruines de la Magiſtrature, en acceptant des fonctions qui répugnoient à leur honneur ; nous euſſions mieux aimé mille fois être détruits avec les Loix, que d'exiſter ſans elles.

Quel triomphe pour vous, Meſſieurs; chacun vous nomme les peres de la Patrie, les reſtaurateurs de la liberté; chacun répete que c'eſt à votre préſence qu'on doit le rétabliſſement de la félicité publique.

Jouiſſez de cette glorieuſe récompenſe de votre zèle pour le maintien des Loix, & de votre dévouement aux véritables intérêts des peuples. Jouiſſez de tous les tranſports d'alégreſſe & d'amour que vos Concitoyens s'empreſſent de faire éclater en cet inſtant, ſi longtemps attendu, & ſi cher à leurs cœurs.

Les Officiers du Préſidial de cette Ville, qui éprouvent particuliérement les mêmes ſentimens, ſupplient la Cour d'en agréer l'aſſurance, ainſi que de ſon entier dévouement, de ſon reſpect & de ſa vénération.